

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: CARBON CLEAN
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Décalaminant, nettoyant et dégraissant pour systèmes d'injection
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@mecatech-performances.com
1. 4. N° code du produit: 403012
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):
FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Aérosol infl. 2 / SGH02 - H223 *
* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 *
* STOT un. 3. / SGH07 - H336 *
* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *

2. 2. N° CE: Non applicable.

2. 3. Contient: • HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES

2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):



2. 4. 1. Symbole(s): F - Facilement inflammable ; Xn - Nocif ; N - Dangereux pour l'environnement

2. 4. 2. Phrase(s) R:
10 Inflammable.
20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
38 Irritant pour la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2. 4. 3. Phrase(s) S:
2 Conserver hors de la portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

2. 5. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):



Attention

2. 5. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 5. 2. Mention de danger: H223 Aérosol inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

2. 5. 3. Prévention:	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 5. 4. Intervention:	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.). P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés. P364 Et les laver avant réutilisation. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu.
2. 5. 5. Stockage:	P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
2. 5. 6. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 6. Information(s) complémentaire(s):	EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. Contient 97.9 % en masse de composants inflammables.
2. 7. Autres dangers:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Dioxyde de carbone
- N° CE: 204-696-9 - N° CAS: 124-38-9
- Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5
- SGH :
* SGH04 - Bouteille à gaz - Attention - Gaz comprimés - Gaz ss pr. - H280
- VME ppm = 5000 - VME mg/m³ = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m³ = 54000
- HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES
- N° CE: 918-481-9
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39xxx
- Conc. (% pds) : 50 < C ≤ 60
- R-S :
Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-65-66-67
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 * SGH08 - Danger pour la santé
- Tox. asp. 1 - H304
- Divers :
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg
CL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = >1000 mg/l
CE50 / 48h / Daphnia magna = >1000 mg/l
CEr50 / 72h / Algues = >1000 mg/l
Phrase(s) complémentaire(s)
EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]
- N° Id: 601-022-00-9 - N° CE: 215-535-7 - N° CAS: 1330-20-7
- Conc. (% pds) : 25 < C ≤ 30
- R-S :
Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315
- VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 442

• Terpène d'orange
- N° CAS: 8028-48-6
- Conc. (% pds) : 10 < C ≤ 15
- R-S :
Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 10-38
- SGH :
* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|--|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
NE PAS faire vomir. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | irritation de la peau |
| 4. 2. 1. Inhalation: | Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumonie. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), poudre, eau pulvérisée.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Faire attention aux risques d'explosion.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Un incendie produira une épaisse fumée noire.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhalier les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune sous utilisation normale.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • Dioxyde de carbone : VME ppm = 5000 - VME mg/m³ = 9000 - VLE ppm = 30000 - VLE mg/m³ = 54000
• o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] : VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 442

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains: Porter des gants appropriés
Les gants en PVC ou caoutchouc sont déconseillés.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable
9. 1. 2. Couleur: incolore
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: 7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: >56 °C
9. 1. 6. Point d'éclair: 40 °C
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Données non disponibles.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 0.816
9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: partiellement miscible
9. 2. 2. Liposolubilité: complètement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

9. 3. Autres données: Chaleur chimique de combustion : < 30 KJ/g
Distance d'inflammation : 60 cm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Non attendu

10. 4. Conditions à éviter: Eviter les températures supérieures à 50 °C

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.

11. 2. 2. Contact avec la peau: voir rubrique n° 3

11. 2. 3. Contact avec les yeux: Données non disponibles.

11. 2. 4. Ingestion: voir rubrique n° 3

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Cette préparation contient une substance UVCB. Les tests standards ne sont pas appropriés pour ce paramètre.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.

12. 6. Autres effets néfastes: Pas d'effets néfastes attendus.

12. 6. 1. Toxicité aquatique: voir rubrique n° 3

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU: 1950

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 2

14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID: 2.1

14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales: 5F

14. 3. 4. Instructions d'emballage: p204

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14. 9. Autre(s) information(s):	Quantités limitées : LQ 2 Catégorie de transport : 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Étiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient 97.9 % en masse de composants inflammables.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R10 Inflammable. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R38 Irritant pour la peau. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H315 Provoque une irritation cutanée. P410 Protéger du rayonnement solaire. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher. P370 En cas d'incendie: P378 Utiliser <#x#> pour l'extinction. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P235 Tenir au frais. P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international P304 EN CAS D'INHALATION:
---	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CARBON CLEAN

Version:2

Date de révision:10/03/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

	P340 Transporter la personne a l'extérieur et la maintenir dans une position ou elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P405 Garder sous clef. P301 EN CAS D'INGESTION: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P352 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P321 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P364 ????? P332 En cas d'irritation cutanée: P313 Consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés. P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	6/02/2013
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	6/02/2013
16. 4. 3. Date de révision:	10/03/2015
16. 4. 4. Version:	2
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	CLP
16. 5. Réalisé par:	SELD